

Projet Associatif de la Drôme à Cheval 2023-2026

Créée en 1983, la Drôme à Cheval (DAC) a longtemps été l'**organisme de référence** dans le tourisme équestre. Instaurée avant les Comités départementaux de tourisme équestre, c'est la DAC, **organisme indépendant**, qui a permis la montée du tourisme équestre dans la Drôme en se créant un nom au sein des collectivités territoriales qui ont joué un rôle déterminant dès le lancement de l'association. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, c'est la DAC qui assure le rôle de structuration du tourisme équestre dans la Drôme. En 2014, la DAC et la Fédération Française d'Equitation (FFE) créent un **partenariat** afin de travailler conjointement pour le tourisme équestre sur le territoire.

La Drôme à Cheval c'est :



40 ans de savoir faire
2500 kms d'itinéraires référencés
Plus d'un centaine d'adhérents et partenaires
1 salariée agent de développement sportif territorial
Une équipe de bénévoles dynamique et investie

Le bureau de travail situé à la Maison des Bénévoles de Valence permet à la salariée de répondre au téléphone et de pouvoir accueillir des visiteurs trois jours par semaine. C'est aussi un lieu d'échanges lors des réunions entre membres de l'association.

Les principales missions :

- **Gérer et qualifier** des itinéraires de randonnée équestres départementaux
- **Renseigner et informer** les cavaliers randonneurs, touristes ou Drômois
- **Promouvoir** la *Destination Drôme* auprès des cavaliers et du grand public (participation à des événements de grandes envergures...)
- **Référencer, diffuser et publier** les capacités en accueil cavaliers et en itinéraires équestres de la Drôme
- **Représenter** le tourisme équestre auprès des instances administratives
- **Participer** à l'aménagement et à la promotion touristique du territoire en travaillant conjointement avec les collectivités territoriales
- **Créer du lien** avec les cavaliers du territoire en organisant des événements (Equidrôme)

Les enjeux :

- **Valoriser et promouvoir** la Drôme à l'aide de la pratique du tourisme équestre
- **Contribuer** à la pratique touristique sur le territoire
- **Faire reconnaître** le tourisme équestre sur le territoire, activité de pleine nature contribuant à l'économie du département

Organigramme 2023

La gouvernance de l'association est régie par le Conseil d'Administration constituée de membres élus et/ou renouvelés lors des assemblés générales ordinaires annuelles et d'un bureau de 3 membres composés parmi les élus au sein du Conseil d'Administration. Cette gouvernance est cadrée par les statuts de l'association (dernière modification en date du 26 mars 2015) et du règlement intérieur. Ces documents sont en consultation libre sur simple demande auprès du secrétariat.

Bureau

Présidente

Emmanuelle Gorce

Trésorière

Isabelle Beloin

Secrétaire

Solène Maneval

Conseil d'administration

1er Collège

Centres équestres

S. Costechareyre
N. Croharé
M. Bourbier
O. Caujolle
C. Bureau-Roubaud

2ème Collège

Hébergeurs

H. Doumain
O. Barbotin
T. Thomasset

3ème Collège

Cavaliers indépendants

I. Beloin
P. Salata
E. Gorce
S. Maneval
C. Roussel

4ème Collège

M. Rochette (C3A)
I. De Rancourt
(CIVAM)
A. Moulin (CDTE
26/07)
S. Lecomte (FFE)
B. Bout (CRTE)

5ème Collège

P. Poirier (CDRP26)
M. Morin (VTT26)

Employées

Agent de développement sportif teritorial

Solenn Méleu

Alternante chargée de la communication

Lise Sermondet

Projet associatif 2018-2021

Le projet associatif 2023-2026 s'inscrit dans la continuité de celui de 2018-2021. Le bilan que nous avons édifié de ce dernier ainsi que l'analyse de l'environnement, des atouts, forces et faiblesses de l'association nous a permis de construire le nouveau.

Pour rappel, le projet associatif 2018-2021 s'articulait autour de 3 axes et 9 objectifs :

Axe 1 : Partage et promotion de l'information

- Promouvoir et sensibiliser à la *Destination Drôme*
 - Participation à des salons
 - Rédaction d'une charte graphique et réédition des documents de promotion avec cette nouvelle charte
 - Tournage d'un clip vidéo promotionnel
- Valoriser et renforcer l'image du département au travers l'information et l'animation
 - Conforter ou créer un événement annuel autour du tourisme équestre
 - Poursuivre l'accompagnement et assurer une présence humaine auprès des pratiquants
 - Rédaction et diffusion d'un dossier de presse
 - Recensement et diffusion des informations auprès des pratiquants et des acteurs concernés par les sports de nature

Axe 2 : Création d'un itinéraire équestre linéaire d'intérêt départemental

- Mettre en place et pérenniser l'itinéraire
 - Etat des lieux de l'existant
 - Définition de l'itinéraire
 - Démarches pour l'inscription au PDESI
 - Balisage de l'itinéraire
- Valoriser l'itinéraire par l'intermédiation d'une offre construite
 - Cibler la clientèle, définir une fiche technique
 - Créer un accompagnement numérique
- Animer et communiquer sur le nouveau produit
 - Inscrire le produit sur les outils de communication nationaux
 - Création de supports dédiés à l'offre

Axe 3 : Développement maîtrisé des sports de nature et structuration des infrastructures

- Développement et gestion des itinéraires de randonnée équestre
 - Former des baliseurs
 - Entretien et maintenance des itinéraires référencés
 - Labellisation des itinéraires auprès de la fédération
 - Représenter le tourisme équestre auprès des collectivités
 - Renforcement de nos actions envers la protection de l'environnement
- Assurer une offre d'itinérance de qualité
 - Proposer une offre d'hébergement d'itinérance de qualité
 - Développement du service autour des itinéraires
- Création du circuit équestre en vallée de la Roanne
 - Diagnostic, état des lieux et définition de l'itinéraire
 - Inscription et pérennisation du circuit
 - Valorisation de l'itinéraire et communication sur le circuit

Notre vision pour les années à venir

En mettant en œuvre son projet associatif, la Drôme à Cheval prend part activement au développement du tourisme équestre qui est un enjeu stratégique pour toute la filière du cheval en Drôme et pour l'animation des territoires du département.

La réflexion engagée par les membres élus du comité débouche sur une proposition de 33 actions prioritaires à mettre en place durant cette période. Ces actions sont déclinées en 4 axes :

Axe 1 : Promotion
et partage de
l'information

Axe 2 :
Développement
maîtrisé des
sports de nature

Axe 3 : Maintenir
la notoriété de la
DAC

Axe 4 :
Recherche de
financements

Suite au changement de bureau de septembre 2022, la Drôme à Cheval a décidé de prendre une autre dynamique. L'objectif est de restructurer les éléments existants et de finir les projets commencés avant d'avancer vers de nouveaux grands projets, moyen pour l'équipe de faire un récapitulatif du plus urgent. C'est ainsi qu'à été monté ce projet associatif.

Il s'appuie également sur le contexte économique, social et institutionnel ainsi que sur les demandes et les axes données par le département.

L'association de la Drôme à cheval s'adapte aux évolutions, et évolue avec le contexte.

Pour cela, elle s'appuie sur ses acquis et ses valeurs :

- Valeurs associatives qui ont construit son histoire, à travers la poursuite de l'intérêt général;
- Exigence de compétences et importance du bénévolat;
- Souci du respect de l'environnement et de la valorisation des territoires.

A cela s'ajoute la force que constitue le réseau des membres et des adhérents de l'association ainsi que des partenaires qui s'associent à son projet associatif.

Le plan d'actions

Axe 1 : La promotion et le partage des informations

Constat : Dans le contexte sociétal de la croissance de l'intérêt pour les sports de nature, la Drôme est un territoire rempli de bonnes opportunités et notamment en matière de tourisme équestre. *La Drôme à cheval* à toujours été impliqué dans la promotion de la Drôme et de ses sentiers équestre, et aujourd'hui, cela reste un point prioritaire pour l'association en continuant le travail entamé les années précédentes et en valorisant le territoire dans ses actions de promotion.

La promotion et la valorisation du territoire implique des éléments de communication. Ces éléments tels que les affiches, les flyers, sont temporaires. Il suffit d'un changement de gîte, d'une parcelle qui n'accepte plus le passage et l'élément de communication est caduc. Aujourd'hui, l'association cherche à travailler dans une optique d'éléments de communication les plus permanents possibles afin d'éviter le gaspillage des impressions, trop vite caducs, tout en conservant les impressions car la demande reste forte. La réflexion se porte donc sur le contenu des impressions de manière à être plus durables.

Objectifs :

- Améliorer la visibilité de l'offre à l'échelle régionale et nationale
- Faire connaître le potentiel de randonnée auprès des pratiquants et des touristes en leur fournissant des documents valables dans le temps
- Renforcer la notoriété de la Drôme et du comité auprès de tous les publics

Objectif 1 : Promouvoir et sensibiliser autour tourisme équestre pour les acteurs de la Drôme :

- **Action 1.1** : Participation à des salons spécialisés
- **Action 1.2** : Collaboration avec les offices de tourisme, les collectivités territoriales et les autres fédérations de randonnée

Objectif 2 : L'optimisation des éléments de communication

- **Action 2.1** : Création de notre propre carte
- **Action 2.2** : Mettre des informations durables dans le temps
- **Action 2.3** : Impressions en moins grande quantité mais plus régulièrement

Axe 2 : Développement maîtrisé des sports de nature

Constat : Les itinéraires anciennement balisés, reconnus et promus nécessitent aujourd'hui une mise à jour, notamment sur le référencement juridique ainsi qu'une vérification de terrain pour les chemins uniquement dédiés à la randonnée équestre.

Certains secteurs de la Drôme n'ont pas encore de boucles équestres de référence, alors que l'objectif de la Drôme à Cheval est de valoriser le territoire dans son ensemble.

Ainsi la création de boucles dans les secteurs encore non référencés par la Drôme à Cheval et le travail sur un itinéraire départemental pour la structuration du département sur cette pratique paraissent nécessaire pour continuer un développement maîtrisé de la randonnée équestre.

Objectifs :

- Avoir des itinéraires sécurisés et entretenus
- Valoriser tous les secteurs de la Drôme
- Concevoir un produit touristique et de loisir autour du cheval en traversant le département

Objectif 1 : Mise à jour, modifications et suivi des itinéraires déjà existants

- **Action 1.1** : Vérification terrain et juridique des 2500 kms
- **Action 1.2** : Référencement juridique de tous les itinéraires
- **Action 1.3** : Vérification terrain (cavaliers locaux)
- **Action 1.4** : Suivi régulier de l'entretien et du balisage des itinéraires publiés sur le site de la Drôme à Cheval

Objectif 2 : Un balisage raisonné

- **Action 2.1** : Balisage uniquement des Grand Tours
- **Action 2.2** : Rebalisage des itinéraires précédemment balisés si publication sur notre site

Objectif 3 : Avoir au minimum une boucle de référence pour chaque secteur de la Drôme

- **Action 3.1** : Utilisation des chemins multirandonnées et sur PDIPR quand c'est possible
- **Action 3.2** : Création d'une boucle en autonomie avec la liaison des boucles Puygiron / Allan
- **Action 3.3** : Création d'une boucle dans le secteur de la plaine de Valence

Objectif 4 : Continuité du travail sur l'itinéraire départemental (TRADAC)

- **Action 4.1** : Faire en sorte que le tracés rejoignent un maximum les boucles déjà validés
- **Action 4.2** : Vérification terrain des portions d'itinéraire qui ne sont pas sur les boucles
- **Action 4.3** : Effectuer le référencement juridique
- **Action 4.4** : Recherche d'hébergeurs sur l'itinéraire
- **Action 4.5** : Balisage
- **Action 4.6** : Réalisation de dépliants promotionnels

Axe 3 : Maintenir la notoriété de la Drôme à Cheval

Constat : La Drôme à Cheval a toujours été un organisme de référence dans le tourisme équestre. Aujourd'hui, sa notoriété reste importante, mais il faut la maintenir, notamment en se renouvelant et en continuant à se faire connaître.

Objectifs :

- Maintenir, fidéliser et attirer les adhérents
- Attirer des bénévoles
- Avoir plus de moyens humains pour être plus efficace

Objectif 1 : Attirer et fidéliser les adhérents particuliers

- **Action 1.1** : Renforcer les avantages de l'adhésion à la Drôme à Cheval (offres partenaires, offres de la DAC)
- **Action 1.2** : Diversification des structures d'accueil pour convenir à tous les budgets (gîte, camping, refuge...)

Objectif 2 : Attirer et fidéliser les hébergeurs adhérents

- **Action 2.1** : Recherches d'hébergeurs qui ne font pas encore d'accueil cheval mais qui en ont la capacité.
- **Action 2.2** : Suivi des hébergeurs avec du conseil personnalisé, des visites...
- **Action 2.3** : Différenciation des prix en fonction des types de structure d'accueil
- **Action 2.4** : Modification des tarifs d'adhésion pour la première année
- **Action 2.5** : Création d'une boucle en étoile certifiée autour de chaque hébergeur

Objectif 3 : Attirer des bénévoles

- **Action 3.1** : Impliquer les bénévoles lors des événements
- **Action 3.2** : Augmenter la communication autour des sorties repérage et balisage
- **Action 3.3** : Modification des statuts pour intégrer les réunions en visio créant une réduction des déplacements et un gain de temps
- **Action 3.4** : Proposer des formations balisage à nos adhérents

Axe 4 : Recherche de financements

Constat : Les finances de l'association dépendent à la grande majorité des subventions du département. Pour pouvoir augmenter la trésorerie ou baisser certains frais (communication), il serait utile de trouver des financements importants autres que ceux du département.

Objectifs :

- Moins dépendre de subventions des collectivités territoriales
- Augmenter la trésorerie pour avoir plus de possibilités d'actions

Objectif 1 : attirer des sponsors

- **Action 1.1** : Création d'un dossier de sponsoring
- **Action 1.2** : Vente d'encarts publicitaires